

AR Prefecture
046-214601304-20240715-2024_D4-DE
Reçu le 19/07/2024

COMMUNE DE GRÉZELS
Séance du 15 juillet 2024

Date de la convocation: 09/07/2024

Le quinze juillet deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien PEREZ

Membres en exercice : 10

Présents : 6
Quorum atteint : oui
Votants : 10
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Christine COGNÉ, Quentin FOURNIÉ, Patrick JOUCLAS, Serge LEVERGEOIS, Sébastien PEREZ, Marianne PEROCHEAU
Représentés : Maurin BERENGER représenté par Sébastien PEREZ, Agnès CHAPELET-VOYE représentée par Marianne PEROCHEAU, Valérie JAMPIERRE représentée par Christine COGNÉ, Monique RIVIERRE représentée par Patrick JOUCLAS
Excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Serge LEVERGEOIS

Objet: Décisions du maire - D_2024_D4

Monsieur le maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à M. le maire par délibération n° 2020_12 du Conseil Municipal de Grézels en date du 23 mai 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M. le maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décisions du mois de mai et juin 2024 :

	Tarif	Date de signature
Conventions salle des fêtes		
Location du 14/07/2024	75 €	31/05/2024
Location du 21/09/2024	180 €	20/06/2024
Dépenses de fonctionnement		
BRICOMARCHÉ : bouteilles gaz salle des fêtes	125.40 €	05/06/2024
SIGNAUX GIROD : signalétique	295.45 €	07/06/2024
HYCODIS : chariot ménage salle des fêtes	397.43 €	03/06/2024
GROUPAMA : signature avenant au contrat d'assurance des bâtiments communaux		04/06/2024
NOTAIRE : signature acte de vente du chemin rural de Pech Ugou	2 299.00 €	29/05/2024

Le maire de GRÉZELS,
Sébastien PEREZ

Le/la secrétaire de séance,
Serge LEVERGEOIS






Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 19/07/2024
et publié ou notifié
le 19/07/2024


